MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Monsieur Fr. TIMMERMANS, attaché

A.A.T.L.. – Direction l'Urbanisme

C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1

1035 BRUXELLES

Réf. D.U.: 04/PFU/336728

Réf. D.M.S.: PP 2043-0015/02/2010-482PU

RT Saint-Nicolas NOH 19.01.11

N/réf. : AVL/CC/BXL-1.33/s.493

Annexes : demande de complément d'information

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : BRUXELLES / NEDER-OVER-HEMBEEK. Place Saint-Nicolas, 5. Restauration des façades et toiture de l'ancienne église Saint-Nicolas et réaménagement du centre culturel.

Demande de complément d'information dans le cadre d'une demande de permis unique.

(Dossier traité par S. De Bruycker à la D.U. / Ph. Piereuse à la D.M.S.)

En votre courrier du 23 décembre 2010 sous référence, réceptionné le 5 janvier 2011, vous avez, dans le cadre du permis unique, demandé à la Commission royale des Monuments et des Sites d'émettre un avis conforme sur le dossier relatif à l'objet susmentionné.

Après examen du dossier en sa séance du 19 janvier 2011, la Commission n'a pu se prononcer définitivement dans l'état actuel du dossier. Elle souhaiterait être mieux renseignée sur certaines options du projet afin de pouvoir émettre son avis conforme en pleine connaissance de cause.

En vertu des dispositions de l'article 177, § 2 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), la Commission a donc adressé au maître d'œuvre, par lettre recommandée, une demande de complément d'information dont vous trouverez copie en annexe.

Dans le respect des délais prescrits par le Cobat, ce complément devra être examiné par l'Assemblée de la Commission au plus tard en sa séance du <u>2 mars 2011</u>. L'avis conforme qui sera émis à cette occasion vous sera communiqué dans ces mêmes délais.

Veuillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, nos salutations très distinguées.

A. VAN LOO Secrétaire A. de SAN Présidente f. f.

Copies à : - A.A.T.L. - D.U. : S. De Bruycker

- A.A.T.L. – D.M.S. : P. Piéreuse / S. Valcke